

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 27 septembre 2018
Convocation du : 19 septembre 2018
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 26

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le 27 septembre à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard HAESBROECK, Maire.

PRESENTS : M. MONPAYS, Mme DE PARIS, M. MARIE, M. QUESTE, Mme DUBREU, M. DERONNE, Mme LE GALLIC, M. MERTEN, Mme LORIDAN, Mme LEBLEU, Mme LE DUFF, Mme TURBIEZ. M. BAILLEUL, Mme CASIER, M. VYTHELINGUM, M. CATTOIRE, M. DUPONT, Mme HAMIDOU-DUCATEL, Mme CASSAN, M. DERUYTER, M. THIRION, M. PLOUY, Mme VANDERWEGEN, Mme VERWAERDE. M. GRENIER .

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Mme COBBAERT, Mme LE BIHAN, Mme CHAFIK, M. AGNOLETTI, Mme BRICE, M. AIT EL HAJ, Mme PYNSON ont délégué respectivement pour les représenter M. HAESBROECK, M. MONPAYS, Mme DE PARIS, M. MARIE, M. DERUYTER, M. QUESTE, Mme LE GALLIC, conformément à l'article L. 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS : Mme GRUSON, M. MONVOISIN.

SECRETARE DE SEANCE : M. DUPONT

DE18.138

ENFANCE
RÈGLEMENT INTERNE
ACTUALISATION

Autorisation - Approbation

☞

Par délibération n°17.107 du 28 septembre 2017, le Conseil Municipal a adopté différents règlements de fonctionnement de la Direction Jeunesse Enfance Seniors dont celui du service Enfance. Il a également approuvé, par délibération n°18.065 du 31 mai 2018, les dispositions de la nouvelle organisation scolaire pour la rentrée 2018/2019.

En effet, suite à l'arrêt des temps péri-éducatifs « JADE » et au regard des besoins exprimés par les familles, des modifications au Règlement Interne sont donc à apporter.

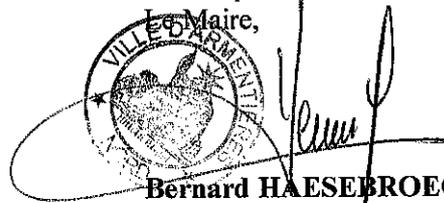
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le nouveau règlement et autorise Monsieur le Maire à signer tout document y afférant.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,

Le Maire,

The image shows a circular official seal of the 'VILLE D'ARMENTIÈRES' with a central emblem. Overlaid on the seal is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Bernard Haesebroeck'. The signature is written in a cursive style.

Bernard HAESBROECK

Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille